

**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
Du 9 NOVEMBRE 2009**

Date de convocation : 29 octobre 2009

Présents : Raymond PAGNON, Martine SOUZY, Christian GAILLAC, G PETIT, Evelyne BOYER, Lydie CARRE, Frédéric COURNIL, Françoise CHARBONNEL, Alain DARGERER, Léon GOUDAL, Germaine LAVAUD, Grégory PASCAREL, Frédéric PRODEL, Sylvia TALLET.

Absent excusé : Didier MEYER.

Secrétaire de séance : Evelyne BOYER.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Avenir de la Poste : M. le Maire refait l'historique des entretiens organisés avec les dirigeants de la Poste au printemps. Il a reçu dernièrement, avec Martine Souzy et Gérard Petit, M. Saint Raymond, directeur des projets et Mme Rives, déléguée aux relations territoriales. Des discussions engagées laissaient suggérer une ouverture en tant que Poste de 22H/semaine et peut-être 24H. Un courrier de confirmation devait être envoyé à la mairie mais, à ce jour, rien n'est parvenu. Après avoir pris contact avec les services concernés, il apparaît que ce courrier serait sur le bureau de M. Barbe, directeur régional, mais ne sera pas signé car il souhaite une rencontre avec le Maire. Le Maire lit le projet de délibération pour accepter les horaires d'ouverture proposés par la Poste. Le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, autorise le Maire à signer cette délibération bien que la Poste n'ait pas répondu.

Dans les jours qui ont suivi cette réunion, la mairie a reçu la confirmation du maintien du bureau de Poste en plein exercice avec une durée d'ouverture de 24 heures hebdomadaires (horaires d'ouverture à définir).

Lettre de soutien Poste d'Ayen : Le maire lit la lettre de M. Reynal, Maire d'Ayen concernant la sauvegarde de son bureau de Poste et le rattachement de plusieurs petits bureaux limitrophes. Le conseil à l'unanimité soutient cette pétition.

Vente Maison de l'usine : L'agence a passé un sous-seing avec un couple pour un prix de vente de 83 000 €. Cette vente permettra de rembourser l'emprunt relais. Accepté à l'unanimité.

Adhésion au SCOT (Schéma de cohérence territoriale) : Le maire lit la délibération prise par le Conseil Communautaire et donne quelques explications : la Communauté de communes souhaite adhérer au SEBB (syndicat d'études du Bassin de Brive) pour lui permettre de participer à l'élaboration du SCOT Sud Corrèze. A. Dargery rappelle que c'est la Communauté de communes qui adhère mais que chaque conseil municipal doit donner son accord. Accord unanime.

Travaux à l'école : Les travaux sont terminés depuis les vacances de Toussaint ; les enfants et les enseignantes ont pris possession des lieux avec beaucoup de plaisir. Des avenants doivent être signés avec les entreprises suivantes :

- Delage (menuiseries) : 1 267 €
- Blondel (plâtrerie) : 2 900 €
- A.E.L. (électricité) : 1 856,47 €
- Cassin (passerelle) : 300 €

Le budget prévisionnel n'a pas été dépassé, le coût total des travaux s'élevant à 136926 € TTC. Le Maire propose de contracter un emprunt de 30 000 € auprès de la Caisse d'Épargne au taux 3,81% pour financer ces travaux.

Loyer de l'appartement de l'école : Logement vacant. Le conseil décide de louer cet appartement 320 €. – 12 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Retrait de la commune de Vignols du SIER d'Objat : La commune demande son retrait car elle n'a plus aucun intérêt dans ce syndicat : Unanimité.

Retrait des communes de Brignac la Plaine, Ayen, Louignac du SIER d'Objat : unanimité. Retrait de la commune de Voutezac de la cellule opérationnelle du SIER. Unanimité.

Maintien du site d'ERDF d'Objat : Une manifestation a été organisée récemment à Objat pour la défense de ce site. Le conseil autorise le maire à signer la délibération relative au maintien du site.

Indemnités conseil au percepteur : Accord unanime.

Renouvellement annuel du contrat d'assurance du personnel communal (CNP) : coût pour la commune : 9 077 € : accord unanime.

Questions diverses :

Défense incendie : le cabinet « impact conseil » a fait un état des lieux de la défense incendie dans chaque commune de la Communauté de communes. Cette étude est financée par la Communauté de communes. Le maire présente l'état des lieux pour la commune. Prochaine réunion prévue en janvier 2010.

Modification simplifiée du PLU : une enquête publique se déroule du 9 novembre au 9 décembre 2009 pour permettre la modification du règlement de la zone Nh (Zone naturelle habitable).

Eclairage de Noël : les illuminations installées les années précédentes sur le CD31 ne seront pas remplacées. Vu le coût, le conseil décide de n'illuminer que la place.

Voies communales : Christian Gaillac a été sollicité pour la pose d'un panneau « cédez le passage » à l'intersection de la route de Noux, jugée dangereuse.

Compte rendu des diverses réunions : Frédéric Prodel pour le site internet communautaire, Evelyne Boyer pour la maison de retraite et Lydie Carré pour le Sirtom.

Commission des bâtiments : Léon Goudal va réunir la commission très prochainement.

Problème d'éclairage public dans le bourg : l'entreprise sera contactée.